ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas bes Vous obtiendrez une réponse au cours du		
J'accepte l'étude automatique de mon	droit à bourse et je complète les	s informations ci-dessous
Vous-même :		
Nom de famille* (1) : Nom d'usage (2) :		
Prénom 1* (3) :		
Date de naissance* : / / /		
	· _ ·	ı:
Votre concubin(e): Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple s L'accord de votre concubin(e) est indispensable	ous le même toit, sans être marié ou pacso pour cette démarche	é (dans ce cas vous payez vos impôts séparément).
Nom de famille* (1) :		
Nom d'usage (2) :		
Nom d'usage (2) : Prénom 1* (3) :	Prénom 2 :	
Nom d'usage (2) :	Prénom 2 : Pays de naissance* :	Prénom 3 :
Nom d'usage (2) :	Prénom 2 : Pays de naissance* :	Prénom 3 :
Nom d'usage (2) :	Prénom 2 :	Prénom 3 :